VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 63,115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813 rue Common entre Carondelet et Baronne—LUNDI mera entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11:30 A. M., il sera vendu à l'enchère publique No 930 rue Hanover et conformément à un ordre de vente en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 décembre 1900, pour le compte de ladite succession—

26 Vaches, 1 Taureau, 3 Chevaux, 1 Charrette à Lait 2 Bidons 2 jeux de harnais, 1 Charrette à 4 roues 17 Oies 30 Poules, 1 Coffre Fort en fer.

Conditions—Comptant sur adjudication.

5 déc—5 9 12 16

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, situé dans la Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues Le-de (maintenant Chartres), Congrès, Camelia (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le dix-septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas Bendernagel, alors en notaire en cette ville, ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 95 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, affiné, de chaque côté, tout en bonne condition, environ de chaque côté, tout en bonne condition, environ proximité des chars d'estriques.

Conditions—Une moitié en plus comptant, balance en un et deux ans, avec lienz et privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour la somme restant entier des billets et délivrer la police au prêteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Smith, N. P.

W. Mal. Fayssoux, notaire.

20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streebel.

No 63,211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'îlet No 343, borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, le même profondeur dans le fond le divisant de la balance de l'îlet et 176 pieds de face sur chaque rues Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, Esq. notaire.

Frank Zengel, avocat.

11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louise Hillier, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 460 borné par les rues Dryades, Bareume, Fraiston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B C.

Lot A forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et numéro comme ci-dessus 3826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant à l'option du acquéreur et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune. VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63,227 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 449 borné par les rues Delhoto ou Washington, Hendon, l'avenue Magnolia et la Grande Route St-Jean, désignés par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Washington ou Delhoto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, les numéros formant l'encoignure des rues Washington et Hendon.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 26

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,302—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de course,

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de la banquette orné d'une barrière en fer sur le devant et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres du Revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoerter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30— an 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tacite Vienne dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certaines parties de terre, ensemble de terre située dans le Troisième District de cette ville. Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou; ilet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Treacer; ilet No 34 (maintenant 831) est borné par les rues Josephine, Soldiello, Delery et Tricou; ilet 49 (maintenant 835) borné par les rues Josephine, Soldiello, Benton et Gordon; ilet No 48 or 58 (maintenant 976), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Celestine; ilet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Celestine; ilet No 61 (maintenant 1108), borné par les rues Monroe, Gordon, Libérale et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 312 rue Carondelet.

27 nov—27—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 63,335.

In re Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re, Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Treize certaine ilets de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne à savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement — Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement — Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Soliddlia, Josephine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Josephine, Célestine, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Célestine, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Libéral, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pologne.

Onzièmement.—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Verta, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Verta, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Verta, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith, Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre lui en date et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edward Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté du 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 32' 7" de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11" 2''' sur une ligne oblique la plus près de la rue Tonti et 174' 2" 4''' de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus, ou tout comptant, balance, s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E.-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132, bornés par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Trémé) et Franklin; un dendite lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 78 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 183 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Trémé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 8 pouces de la largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'îlet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Trémé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 46 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 3 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant ou anciennement appartenant à B. Saloy, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Toulouse et St-Louis; lesquels deux dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845, et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 69 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pecye daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 102 pieds 3 pouces 8 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet, lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 86 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistent seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilleires, outils, etc., faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix de ses propriétés premièrement en ceci ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $3,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 deux cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et mesurant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les notes de ventes.

Les actes de vente par devant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat.

25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 136 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Mathew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galeries et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cave, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'îlet No 25 borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou créancier des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

6 nov—6 11 18 25—déc 2 6

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido soixante quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plans No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 6 compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne la divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la preuve topographique de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'îlet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Rampe et Gravier.

Les améliorations sur la propriété première nement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huitres, etc, et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un place-tout bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des pétionnaires.

2 déc—2 9 16 23 30 31—jas 1 2

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Rampart.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Harahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 62,096 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette, entre les rues St-Claude et Rampart, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Rampart, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions— Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance en un ou un et deux ans de crédit, payé billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique. Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'îlet 17 "B" de Carrollton, lequel dit ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par quatre huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hamelin, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R. I. pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

Succession de Elizabeth S. Gamble, veuve de Ross Gamble.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 63,612—Division B—Attendu que Walter R. Gamble a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth S Gamble, veuve de Ross Gamble, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

Rice & Montgomery, avocats,

27 nov—27 30—déc 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Deuxième District.

Henry J. Bruning vs Michael J. Larkin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,433—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 janvier, 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 553, borné par les rues David, Solomon, St Pierre et Toulouse, lesdits lots sont désignés par les numéros 10, 11, 13, 14 sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 22 décembre 1898. Lot No 10 forme l'encoignure des rues David et St Pierre et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et face ou profondeur à la rue David; lot No 11 commence à une distance de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes de l'encoignure des rues St Pierre et David et mesure vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face à la rue David sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles. Lot No 13 commence à une distance de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Toulouse et David et mesure vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face à la rue David sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles. Lot No 14 forme l'encoignure des rues Toulouse et David et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et face ou profondeur à la rue David.

2° Huit certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 55 borné par les rues David, Solomon, St Pierre et Toulouse, lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 15, 16, 17 et 18, sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, le 22 décembre 1898, lots 6, 7, 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cent douze pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Lots 15, 16, 17